



TARIFS PÉRISCOLAIRES

"CANTINE" - "GARDERIE"

Adoptés par le Conseil Municipal du MERCREDI 21 MAI 2025

Le prix des services périscolaires "cantine" et "garderie" est fixé par délibération municipale. Il peut donner lieu à une révision en cours d'année scolaire.

FRÉQUENTATION CANTINE

Le tarif inclut le coût de la fourniture du repas tel que facturé par le prestataire de service. Il s'y ajoute une légère participation sur les frais de personnel d'encadrement, l'énergie, l'entretien et l'amortissement du matériel et des locaux qui sont majoritairement supportés par la commune.

REPAS ENFANT	➡	6,00 €
SI PANIER REPAS FOURNI PAR LES PARENTS (dans le cadre d'un PAI - Projet d'Accueil Individualisé)	➡	2,00 €
REPAS HORS-DÉLAI	➡	10,00 €

FRÉQUENTATION GARDERIE

Les tarifs incluent le coût des frais du personnel d'encadrement, ainsi que les fluides, l'entretien et l'amortissement du matériel et des locaux.

GARDERIE DU MATIN - 7h30 - 8h20	➡	3,20 €
GARDERIE DU SOIR - 16h30 - 17h00	➡	3,20 €
GARDERIE DU SOIR - 16h30 - 17h30	➡	4,20 €
GARDERIE DU SOIR - 16h30 - 18h00	➡	5,20 €
GARDERIE DU SOIR - 16h30 - 18h30	➡	7,20 €
GARDERIE "HORS DÉLAI"	➡	8,00 €
Départ de l'enfant au-delà de 18h30, pénalité de		12,00 €